

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.S.S. ARRAS

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
4	DELPORTE Tanguy	J107432	
6	ALEXANDRE Lucas	J139018	17
7	KULAGOWSKI Sacha	J083595	
8	FERNANDEZ Dawson	J153067	16
9	NSUMBU Jeremie	J146051	
10	DUPONT Brendon	J153514	16
11	CISSE Ousman	J076101	
12	LEMAITRE Jonathan	J142891	
14	PIERROT Dimitri	J103337	
14	WILGA Valentin	J062763	
16	LINKE Kevin	J142892	

A Saisir

N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

11	CISSE Ousman
----	--------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	CHEVREAU David	D076925
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : C.S.S. ANGERS

N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183	Srcls
1	LEROY Matthias	J153808	
2	QUESSON Matthieu	J110130	
3	NAIL Christopher	J110132	
4	BLAISONNEAU Romain	J121280	
5	DEJARDIN Camille	J093936	
6	DEMENIER Gwenaël	J071553	
7	BRIAND Vincent	J128863	
8	RAULT Dylan	J122282	
9	GUENEL Remi	J093491	
10	ROBERGE Romain	J110131	

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

10	ROBERGE Romain
----	----------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	SUBLARD Alois	D117001
Dirigeant	ROBERT Jonathan	D116997

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicaux de chaque joueur et pièce d'identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : O.S. CHENNEVIERES

N° MAILLOT Obligatoire Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)

Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

1	LAOUITI Kais	j061985
2	MAHROUG Yasser	j086478
3	DIAS Fabien	j116424
4	CARBON Alexandre	j092319
5	TERNAT Nicolas	j116145
6	KHOULDI Aboubakar	j094656
7	MEZOUAR Mehdi	j063287
8	PAILLERY Guillaume	j092399
9	LOPES Christopher	j076163
10	HABIB Anis	j092035
11	SANE Moussa	j131599
12	ADJI Hocine	j116146

A Saisir

N° CAPITAINE **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

6	KHOULDI Aboubakar
---	-------------------

2 DIRIGEANTS **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué	TONUS Alexandre	d062006
Dirigeant	COLAS Christophe	d064319

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 14 Janvier 2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 4ème journée sauf Zone1D + Zone2C (3ème journée) et Zone1C (2ème journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : C.S.S. NANTES

N° MAILLOT Obligatoire Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)

Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcls

1	VINCENT Patrice	J083562
2	SAMZUN Gianni	J103764
8	GUENEL Thomas	J083390
4	LE BORGNE Anthony	J061714
5	KAYA Musacan	J061724
6	CHARASSON James	J062474
10	WISNIEWSKI Nicolas	J116500
9	POISSONNET Xavier	J078402
7	ECK Sebastien	J071351

A Saisir

N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

4	LE BORGNE Anthony
---	-------------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D148355

Délégué		
Dirigeant	JARRIGE Anne-Claire	D093511

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation